



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 31 janvier 2011
D -20110020

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 26/10/2010

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 31 janvier Deux mil dix, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET (présente à partir de 16h35), M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE (présent à partir de 15h40), Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY (présent à partir de 15h30), Mme Emmanuelle CUNY (présente à partir de 16h35), M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAILOUD (présente à partir de 15h50), M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES (présente jusqu'à 16h35), Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

M. Didier CAZABONNE, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Chantal BOURRAGUE, Mme Sylvie CAZES, Mme Nicole SAINT ORICE,

Evolution des caméras dédiées au contrôle d'accès. Information.

M. Jean Louis DAVID, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux dispose d'un centre de vidéo protection urbaine implanté à l'hôtel de ville. Cette unité rattachée à la police municipale participe pleinement à la prévention de la délinquance et à la protection des biens et des personnes.

Les dernières évolutions juridiques dans le domaine de la vidéo protection préconisent désormais de raisonner en périmètres vidéo protégés et non plus en caméras.

Par ailleurs, des caméras déjà existantes et dévolues jusqu'à présent au contrôle d'accès peuvent être utilisées pour assurer également la vidéo protection de la voie publique. Quatre dossiers ont été validés par la commission départementale de vidéosurveillance et présentés également lors de la réunion d'installation du comité d'éthique.

4 périmètres de vidéo protection regroupent donc les caméras destinées au contrôle d'accès et à la vidéo protection :

- **Centre ville** : quai de la douane, cours Alsace Lorraine, cours d'Albret (n°20 au n°40), rue Judaïque (n° 1 au n° 29), place Gambetta, cours de l'intendance, rue esprit des lois.
- **Paludate/gare** : boulevard des frères Moga, rue Carle Vernet (n 1 au n°74), rue d'Armagnac, rue pont du guit, rue Furtado, rue Malbec (n°1 au n°81), rue Peyronnet.
- **Quais de Garonne** : quai de Bacalan (n°1 au n°88), quai des Chartrons, quai Louis XVIII, quai Richelieu.
- **Victoire** : place de la victoire, cours de la Marne, rue Peyronnet, quai de la monnaie, cours Victor Hugo, rue de Cursol, cours d'Albret (n° 85 au n° 135), cours Aristide Briand.

En conséquence, nous vous informons, Mesdames, Messieurs, de la mise en place de ces quatre périmètres de vidéo protection regroupant 56 caméras implantées sur la voie publique de la commune de Bordeaux.

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 31 janvier 2011

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Jean Louis DAVID
Adjoint au Maire**

